République française
Département du Bas-Rhin

scoters
syndicat
mixte

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 13 DÉCEMBRE 2022 À 14H30 À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN À BENFELD

Convocation du 7 décembre 2022

Membres en exercices	30 titulaires 30 suppléants	Membres présents :	17 titulaires 6 suppléants

Délibération n°406 du Comité syndical

2. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 21 octobre 2022

Le procès-verbal du comité syndical du 21 octobre 2022 a été adressé à tous les membres le 27 octobre 2022. Il est soumis à l'approbation.

Le Comité syndical
après en avoir délibéré,
à l'unanimité

Approuve le procès-verbal du comité syndical du 21 octobre 2022.

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le 19 DEC. 2022
La publication le 19 DEC. 2022
Strasbourg, le 19 DEC. 2022

La Présidente
Pia IMBS

La secrétaire de séance
Ève ZIMMERMANN